



Info-pêche No 79

Bulletin d'information de la FSPG - paraît trois fois par an - gratuit - 11/2017

- Page 1** **Editorial** - Pour sauver la pêche de loisir à Genève
Page 2 **Mais que fait la FSPG ?** - Liste des actions marquantes en 2017
Page 3 **Fête de fermeture/COGEFé/MRP** - Tous au Seujet le 25 nov. / Appel aux sociétés / Maladie mortelle
Page 4 **Sociétés de la FSPG** - La société de pêche et mycologie « La Loutre » se présente
Page 5 **Sexe et diversité** - Du sang neuf pour les truites
Pages 6-7 **P'tites Nymphos** - Nouvelles brèves de Genève et de nos proches voisins
Page 8 **Statistiques du Léman en 2016** - Captures en léger recul
Page 9 **Barrage du Seujet** - Après 24 ans, la migration piscicole sera enfin assainie ... on espère
Page 10 **GeniLac et Eclusées** - Faire renaître la Seymaz et le Rhône ... c'est possible !
Page 11 **Nouvelles de la FSP** - Journée Suisse de la Pêche 2017 à Genève
Page 12 **Adhérez aux sociétés membres de la FSPG**

Editorial : Rompre la spirale infernale !

Absence de truitelles sur l'Allondon en raison de la maladie rénale proliférative, quasi disparition de sa population d'ombres qui a payé très cher la dernière vidange du Rhône, des débits d'étiage de plus en plus faibles et sur une période de plus en plus longue. La liste des maux qui touchent les cours d'eau genevois n'est même pas terminée qu'elle ne donne déjà plus envie de lire la suite.

Pourtant, la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises va se donner les moyens d'inverser le déclin de la pêche de loisir dans le canton, en jetant toutes ses forces dans deux projets sur lesquels elle peut agir concrètement : **le premier** consiste à obtenir par tous les moyens, y compris politiques, **la fin totale des éclusées sur le Rhône**. Leur arrêt signifierait en effet le renouveau du fleuve sur le plan biologique et halieutique, un potentiel de renaturation exceptionnel pour ses rives, et enfin, un véritable accès à l'eau et à la fraîcheur pour la population genevoise. Tout ça, au prix d'une perte d'à peine quelques millions pour les Services Industriels de Genève, alors que de leur côté, les collectivités publiques ont déjà investi des centaines de millions pour assainir ou renaturer leurs cours d'eau.

Le second revient à organiser des **plans de repeuplement novateurs, ambitieux et efficaces**, par l'intermédiaire des Fédérations de Pêche de France voisine et de leurs AAPPMA. A cet égard, une prochaine réunion entre les pêcheurs genevois et les fédérations de l'Ain et de Haute-Savoie dans les locaux de la pisciculture de Chazey-Bons est révélatrice de la volonté de la FSPG d'aller de l'avant dans ce domaine.

On le voit, il est donc possible d'espérer que demain soit mieux qu'aujourd'hui, mais cela ne se fera pas tout seul. La FSPG aura donc besoin de toutes ses forces vives, et elle compte sur vous !

Christophe Ebener – président de la FSPG

LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillings,
74250 Fillings

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

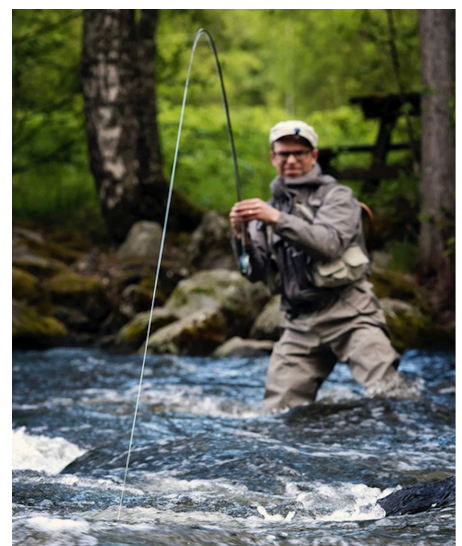
Tel : 0033 4 50 31 11 91

Mais que fait la FSPG ?

(CE) Depuis janvier 2016, les pêcheurs genevois sont rassemblés au sein de la Fédération des Sociétés de Pêche Genevoises FSPG. Comme l'écrivait le président Christophe Ebener dans l'édito de l'Info-pêche No 74 ... « *c'est assurément pour travailler plus et travailler mieux !* » Nous énumérons donc ci-dessous ce que la FSPG a entrepris en faveur de notre activité favorite.

Durant l'année qui arrive bientôt a son terme la FSPG a ...

- Participé à une séance, organisée par Michel Nargi, président de l'APL et conseiller municipal, avec le responsable des terrasses de la Ville de Genève. Elle devrait aboutir à une amélioration des conditions de pêche sur les rives du Rhône urbain.
- Proposé à la Commission de la Pêche et au Service de la Pêche la pose de panneaux informatifs et de sensibilisation sur le comportement à adopter au bord de l'Allondon. Ces panneaux ont été posés.
- Interpellé par écrit le président du Conseil d'Etat sur la problématique des pompages et des captages des eaux de source en France voisine. On attend toujours la réponse.
- Interpellé, par écrit également, le président de la Commission de la Pêche, en lui enjoignant d'informer le Conseiller d'Etat en charge de la pêche que la renaturation du Nant de Pralieu ainsi que la création d'une zone de mise à l'eau des bateaux de pêche dans le Rhône n'étaient toujours pas à l'ordre du jour, malgré son engagement formel lors de l'ouverture de la pêche. Ces deux projets devraient être lancés tout prochainement !
- Offert brochets, silures et écrevisses sur son stand lors la soirée inaugurale de la Semaine du goût. Elle était présente également avec un stand lors de la journée d'inauguration des travaux de la future plage des Eaux-Vives.
- Informé les communes de l'existence des plaquettes informatives à poser sur les grilles d'évacuation des eaux de ruissellement pour prévenir des pollutions.
- Fait voter la Commission de la Pêche sur un principe qui devrait grandement faciliter la dépose auprès du COGEFé de projets en faveur de la faune aquatique (**voir article en haut de la page 3 ci-contre**).
- Obtenu de la Commission de la Pêche qu'elle facilite et organise des plans de repeuplements transfrontaliers avec les Fédérations de Pêche de Haute-Savoie et de l'Ain.
- Rencontré Sébastien Nusslé, le nouveau co-directeur du Bureau suisse de conseil pour la pêche FIBER afin de lui exposer et partager nos préoccupations sur les problématiques genevoises de la pêche
- Ecrit au service de l'Ecologie de l'Eau pour savoir ce qu'il compte faire pour que l'eau captée directement aux sources des petits cours d'eau genevois dans le but d'alimenter le réseau d'eau potable de certaines communes de France voisine retourne à la rivière.



Fête de la fermeture en Rhône et Arve

Le samedi 25 novembre 2017 dès 11h sur l'esplanade du barrage du Seujet, les pêcheurs du Rhône et de l'Arve sont invités à rejoindre le stand de la FSPG, à l'occasion de la prochaine* fermeture 2017 de la pêche sur ces deux cours d'eau. Venez nombreux, il y aura un apéritif ainsi qu'une dégustation de poissons indigènes et d'écrevisses ... américaines ! Les président de la FSPG y prendra la parole pour soutenir l'action de la FSPG en faveur de la pêche à Genève.

(*: selon le nouveau règlement rivières, la fermeture réelle aura lieu le dernier jour du mois de novembre à savoir le jeudi 30 novembre au soir).

Appel aux sociétés de pêche pour des aménagements piscicoles !

Le COGEFé est un fond financé par les clients des SIG qui choisissent l'énergie vitale verte. Il permet de réaliser des projets en faveur de la biodiversité du Rhône et de ses affluents. Toutes les sociétés de pêche peuvent donc proposer des projets en faveur de la faune aquatique et des poissons. A l'initiative de la FSPG, la Commission de la Pêche se propose même d'inviter toutes les sociétés qui ont des projets en gestation à venir les présenter. Elle se chargera ensuite de soutenir financièrement ces sociétés à déposer ces projets auprès du COGEFé. Tout le monde est donc prêt à vous aider, alors allez-y !!

La MRP tue beaucoup trop!

Un étude sur l'impact de la MRP a été effectuée cette année sur l'Allondon

Trois pêches électriques, conduites de la fin du printemps au début de l'automne, ont démontré ce que chacun craignait. L'absence de truitelles dans l'Allondon est due à la maladie rénale proliférative, qui a touché 100% des truites analysées lors des deux dernières pêches. En parcourant la littérature scientifique, on apprend pourtant que le taux de mortalité varie entre 30% et 70%. C'est à dire que dans le cas le plus favorable, un tiers seulement des truites malades meurt. Les autres s'en sortent et sont ensuite immunisées. Sur l'Allondon, vu les efforts qu'il a fallu fournir pour trouver des truitelles en automne, ce taux de mortalité est probablement bien plus élevé. Il montre que les poissons utilisés pour les alevinages sont inadaptés, et surtout que les truites de cette rivière sont dans un état de survie permanent.

Les ombres, moins touchés par la MRP, disparaissent quand même

Les ombres semblent heureusement moins sensibles à la MRP que les truites. Hélas, la plupart des individus adultes a disparu depuis la dernière vidange du Rhône ! **Conclusion** : 10 ans après avoir amélioré la qualité de l'eau de cette rivière en investissant pas loin de 100 millions, l'Etat de Genève se révèle parfaitement incapable de maintenir les espèces emblématiques de ce cours d'eau. Un camouflet cinglant pour l'administration et son magistrat.



Alejandro Delieutraz

Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH

ARTICLES de PÊCHE
VERSOIX

Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442
Natel: +4179 5123247

www.articles-peche.ch

versoix@articles-peche.ch

Sociétés de pêche membres de la FSPG

(MP) Au fil des numéros de l'Info-Pêche, les sociétés membres de la FSPG sont à l'honneur. Ci-dessous un article où La Loutre, société de pêche et mycologie, se présente.

C'est dans un esprit de nature que **La loutre** a conçu ses activités et l'association de pêche et de mycologie reflète bien la volonté de ses membres de se retrouver lors des nombreuses sorties tout au long de l'année. Forte d'environ 35 membres, notre société se veut également familiale et c'est dans ce sens qu'elle organise ses événements festifs.

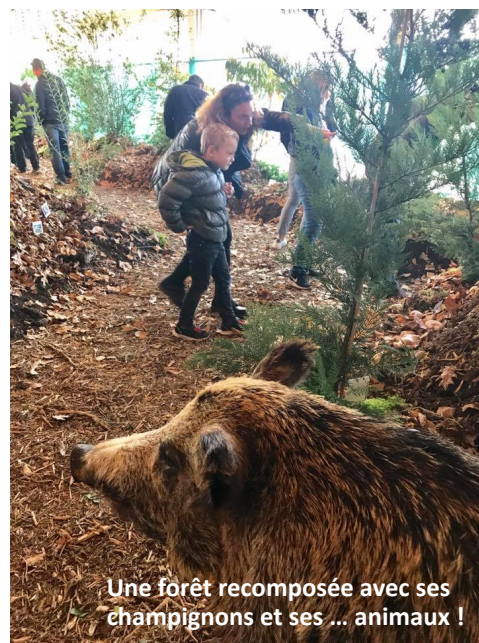
Chacune de ses sections organise des concours durant lesquels les membres sont confrontés à diverses catégories. Pour la pêche, on relèvera la féra, l'omble, le brochet pour le lac, la truite en rivière. Pour les fans de champignons on notera les concours chanterelles, bolets, morilles et tout venant comestible.



Concours à l'étang d'Athenaz

Chaque année, au mois de juin, un **concours de pêche à la truite en étang** est ouvert au public et permet très souvent à de jeunes profanes de recevoir les conseils éclairés des membres chevronnés. Organisé dans un lieu idyllique du village d'Athenaz, il est proposé à chacun de démontrer son habileté à la canne et d'attraper les très belles truites qui sont mises dans l'étang naturel. Le concours en lui-même récompensera les meilleures prises des juniors.

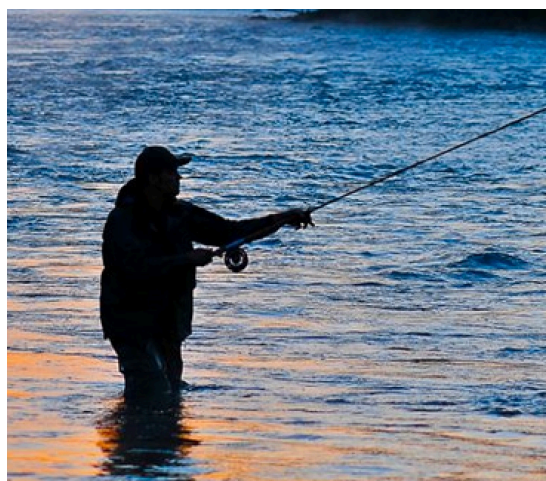
Du côté mycologie, c'est **tous les deux ans** que le centre communal d'Avusy accueille **l'exposition au mois d'octobre**. Grâce à la reconstitution d'une forêt, les visiteurs peuvent observer les diverses sortes de champignons dans leur milieu, avec aussi les animaux qui peuplent ces habitats. La présence d'experts permet également de faire examiner son panier et de recevoir des conseils avisés.



Une forêt recomposée avec ses champignons et ses ... animaux !

Nos organisations sont bien entendu pourvues de points de restauration avec un petit plus pour l'exposition champignon qui propose toute une série de plats autour de ces fameux végétaux.

Les dates de nos événements se retrouvent sur le site de la commune d'Avusy : www.avusy.ch



Conférence sur des Voyages de Pêches et de Chasse en Mongolie

JEUDI, Le 30 NOVEMBRE 2017
A 18h30

adresse:
Brasserie du Commerce
2 Quai du Rhône
Genève 1205

MAISON NATURE de la MONGOLIE en



Du sexe et de la diversité pour nos poissons !

(CE) Durant les 30 dernières années, le discours dominant des gestionnaires de la pêche a été : « *Protégez vos poissons indigènes et vos souches locales. Renaturez et assainissez vos cours d'eau. Alors, vous le verrez, la pêche redeviendra belle et productive.* »

Cette approche très conservatrice a été appliquée avec une bonne foi certaine par le canton de Genève, qui a cessé les repeuplements en truites surdensitaires à la fin des années quatre-vingt, et a financé lui-même, à coups de centaines de millions, l'assainissement et la renaturation de ses cours d'eau.

Pendant ce temps, le régime hydrologique de nos rivières a changé, le bassin genevois n'a cessé de s'urbaniser, un barrage supplémentaire a été construit sur le Rhône, et la capture des truites et des ombres s'est effondrée à un niveau jamais atteint !

Cela suffit ! Le monde réel n'est pas celui des biologistes de la conservation. Pour des raisons que l'on peut évidemment regretter, l'environnement change, probablement à une vitesse jamais vue, et il est illusoire de penser que les poissons qui ont réussi par le passé sont ceux qui réussiront aussi demain.

Il existe néanmoins un moyen, connu de tous, qui a permis à la nature de se sortir des situations les plus imprévisibles : le sexe ! Où plutôt la diversité qui en découle, véritable assurance-vie des espèces et des populations. Elle garantit que face aux changements des milieux naturels ou à l'apparition de nouvelles maladies, une fraction des individus s'en sortira mieux que les autres. Sans elle, pas d'évolution et pas d'adaptation possible.

Amenons donc du sang neuf à nos truites fario, isolées depuis de longues décennies par des barrages qui empêchent les échanges génétiques entre les populations. Apportons leurs des gènes venus du Sud, là où les conditions hydrologiques sont proches des celles que nos poissons connaîtront à l'avenir. Ces gènes sauvages, bien qu'illégaux aux yeux de l'Ordonnance relative à la Loi fédérale sur la pêche, seraient bien plus utiles que ces gènes domestiqués qu'on retrouve le plus souvent dans les piscicultures qui produisent nos poissons de repeuplement.

La proximité avec la France voisine nous offre une chance unique d'aller chercher des œufs de truite en Corse ou dans les Alpes du Sud, et de renforcer ainsi la capacité de nos poissons à faire face aux changements qui s'annoncent. Profitons en !



P'TITES NYMPHOS

Agenda 2017-2018

Opération de nettoyage de l'Arve genevoise :
Samedi 18 novembre 2017

(Infos et inscriptions : genevastreetfishing.com)

Fête de la Fermeture : Samedi 25 novembre 2017
Barrage du Seujet (voir aussi en page 3)

Fermeture Rhône (1-2-3) et Arve* : je 30 nov.

*: les secteurs 6 et 7 de l'Arve demeurent ouverts du 1er au 31 décembre pour la pêche de l'ombre commun uniquement en mouche sèche.

Atelier frayères FIBER : Samedi 9 décembre 2017

à Tolochenaz (VD) - Maison de la Rivière

Infos et inscriptions: www.fischereiberatung.ch/news/ab2017/Laichzeit_2017_FRANZ_WEB.pdf

Ouverture traîne Léman: dim. 14 janvier 2018

AD FSPG: mercredi 28 février 2018

Ouverture rivières: samedi 3 mars 2018

Ouverture riv. limitrophes: samedi 10 mars 2018

Ouverture de l'ombre: samedi 5 mai 2018

AD de la FSP: samedi 16 juin 2018 - Frutigen (BE)

Bonne nouvelle pour l'Arve !

Les travaux de reconstruction de la **STEP de Villette** vont enfin débuter l'année prochaine ! Une excellente nouvelle pour l'Arve, qu'on espère enfin être à nouveau compatible avec la vie piscicole, d'autant plus que le traitement des micro-polluants semble garanti !



Projet de la nouvelle STEP de Villette

BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône

CH - 1205 Genève

Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32

Email : info@boutiquedupecheur.ch

Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous
sans moi ..?



Gestion des piscivores : cause toujours ...

Ouverture de la pêche en rivières en mars 2017: le Conseiller d'Etat Luc Barthassat, le Conseiller Administratif et National Guillaume Barazzone, Gilles Mulhauser, le patron de la Direction Générale de l'eau et Alain Rauss, chef des gardes, discutent avec votre président de la gestion des oiseaux piscivores dans le canton de Genève.

Luc Barthassat reconnaît la nécessité de mieux contrôler les oiseaux piscivores sur nos cours d'eau, et Guillaume Barazzone propose d'amener une délégation de pêcheurs romands, tessinois et bernois à Berne pour mettre l'OFEV face à ses responsabilités, et obtenir enfin des avancées significatives dans ce domaine. Les fonctionnaires proposent cependant une autre voie. Elle consiste à privilégier les contacts entre administration fédérale et cantonale. 8 mois ont passé depuis et aucune nouvelle ne nous est parvenue. Les cormorans en transit se comptent toujours par centaines sur le Rhône, tandis que sur l'Arve, la **totalité des poissons capturés** montre des blessures causées par des becs ... (photo ci-dessous)



L'administration démontre ainsi une fois de plus sa totale nullité face à cette problématique, et sa volonté manifeste de ne pas trouver de solution. Faudra-t-il un audit de la Cour des Comptes pour mettre fin à une telle inertie ?

Débit des cours d'eau genevois : la politique de l'autruche !

Le 31 octobre dernier, le Service de l'écologie de l'eau présentait à la Commission de la Pêche les raisons qui expliquent le manque d'eau dans nos rivières. A aucun moment, le captage des eaux des sources de la Drize, de la Laire ou de l'Aire n'a été mentionné alors qu'une étude d'un bureau genevois, commanditée par la Communauté de Communes du Genevois, montre pourtant que parfois plus du tiers de leur débit d'étiage est **prélevé à la source** de ces cours d'eau, et directement réinjecté dans le circuit d'eau potable. Au secours la Cour !!!

Renaturation de l'Hermance : le gag !

Le 21 septembre 2017 a eu lieu l'inauguration d'un tronçon renaturé de l'Hermance en France voisine. Etaient présents un Conseiller d'Etat, des sénateurs français, et des députés de la Haute-Savoie. On imagine sans peine les beaux discours que chacun a pu prononcer sur la nécessité de préserver nos cours d'eau.



Le hic, c'est que quelques kilomètres plus bas, l'Hermance était totalement à sec, et un tuyau de pompage était encore visible. Investir autant d'argent public pour des cailloux tout secs c'est un peu cher payé, non ?



Méga centre commercial : bravo le Grand Genève !

Un projet d'immense centre commercial à Saint-Genis va encore imperméabiliser des dizaines de kilomètres carrés de sols supplémentaires, alors que nos cours d'eau souffrent comme jamais de l'urbanisation anarchique de leurs bassins versants. Franchement, à part couper des rubans et boire des cocktails entre chats de salon, le Grand Genève ça sert à quoi ?

Procès d'intentions ?



Le 16 octobre 2017 on a pu lire dans une dépêche de l'ATS sur le retour de **la loutre** en Suisse la description suivante : « *Détestée des pêcheurs qui voyaient en elle une concurrente, la loutre a été traquée en Suisse jusque vers le milieu du 20e siècle. Des conflits d'intérêts peuvent apparaître avec la pêche (...). La Confédération et les cantons vont donc constituer dans les prochains mois un groupe de coordination consacré à la loutre. Il devra créer les conditions nécessaires à la coexistence de l'espèce et de l'homme en Suisse et repérer et prévenir les conflits* ». **Notre commentaire:** Il est tout aussi « détestable » de constater que l'article désigne **à priori** les pêcheurs comme étant les ennemis de la loutre en se basant sur le passé, alors qu'ils sont de nos jours beaucoup plus ouverts au retour d'un animal sympathique qui avait disparu ... pour autant qu'il ne mette pas en danger, à l'image des cormorans et des harles, les populations piscicoles fortement menacées.

Au service de la Pêche : on sait y faire !

Dans le cadre de l'activité « *Pêche des poissons du Léman au fil des saisons* » mise sur pied par le SLRP, **Christophe Reymond**, cheville ouvrière de ces sorties de pêche destinées aux pêcheurs débutants et à leurs parents, a capturé ce magnifique brochet ... avec une gambe à perches !! Une chance que les noeuds et le fil aient tenu bon face au dents acérées de ce beau spécimen !



Statistiques 2016 pour le Léman : captures importantes ... malgré une nouvelle baisse (Source: Commission consultative pour la pêche au Léman)

La Commission internationale de la pêche dans le Léman s'est réunie à Sion le 5 octobre 2017. Avec plus de 1'047 tonnes de poissons capturés, l'année 2016 présente des rendements soutenus malgré une légère baisse par rapport à l'année précédente (-8,5 %).

7'770 permis annuels de pêche de loisir ont été délivrés en 2016 auxquels se rajoutent près de 11 000 cartes temporaires. Ce résultat confirme l'attrait de la pêche de loisir au Léman. La pêche professionnelle (139 pêcheurs, soit 9 de moins qu'en 2015) représente, toutes espèces confondues, la plus grande part des captures (94 %) avec 983 tonnes de poissons pêchés.

L'essentiel des rendements de la pêche lémanique repose toujours sur les deux mêmes espèces : **le corégone**, communément appelé "**féra**", qui reste largement l'espèce dominante (736 tonnes) **et la perche** (192 tonnes). Pour autant, la féra enregistre pour la troisième année consécutive, une baisse sensible (99 tonnes soit un recul de près de 12 % par rapport à 2015), alors que la perche voit son tonnage augmenter pour la première fois en cinq années consécutives (+ 21 tonnes soit 12 % d'augmentation par rapport à l'année 2015).

Compte tenu de l'importance de la féra et de la perche, la Commission a décidé de poursuivre sa vigilance vis à vis de l'évolution de la situation de ces deux espèces.

Une baisse des captures est également constatée pour la **truite**, l'**omble-chevalier** et le **brochet**. Les captures de truites (11 tonnes) diminuent de 3 tonnes (soit 21 %) par rapport à 2015, celles d'ombles chevalier (17 tonnes) baissent dans les mêmes proportions (5 tonnes soit 23%) et celles du brochet (43 tonnes) perdent encore 4 tonnes soit une baisse de 8,5%.

En revanche, l'**écrevisse signal** (espèce américaine invasive), affiche encore en 2016, une hausse marquée des captures avec plus de 13 tonnes capturées (soit 30 % par rapport à 2015).

La Commission a également évoqué la reprise dès 2018 par l'INRA de Thonon du suivi scientifique des espèces piscicoles exploitées du Léman. Ce travail permettra d'adapter au mieux la gestion de ces espèces dans le cadre d'un partenariat franco-suisse financier et technique.

L'ouverture de la pêche des salmonidés dans le Léman est fixée au **dimanche 14 janvier 2018**.

La fête aux cormorans ...



Le nombre de cormorans présents sur ce secteur du Rhône en aval du pont de Sous-Terre est impressionnant !

Un biologiste et pêcheur a observé le matin du 8 novembre 2017 au minimum 100 à 120 cormorans entre le pont de Sous-Terre et la Jonction !! Les oiseaux noirs étaient probablement en train de chasser dans les bancs de juvéniles observés aussi au niveau du pont de l'île (ablettes, gardons). Son constat est accablant : **« on peut essayer d'assainir les éclusées, la migration, de revitaliser les rives du Rhône, de créer des habitats relais, ... mais sans régulation des populations de prédateurs les résultats risquent d'être décevants... »**. A la FSPG nous en sommes également convaincus !

Et pendant ce temps sur la basse rivière d'Ain, c'est près d'une centaine de ces volatiles qui ont été tirés par les gardes. De gros groupes de cormorans sont arrivés en octobre, mais grâce à des actions quasi quotidiennes, ils ne se sont pas installés. **CQFD !**

Franchissement piscicole du Seujet : le bout du tunnel ?

(MP) La mise en oeuvre de la Loi révisée sur la protection des eaux comprend l'assainissement des effets néfastes de la production hydroélectrique. Cela concerne les éclusées, le charriage des matières minérales mais aussi la migration piscicole. En effet, les barrages sont autant d'obstacles pour les poissons lors de leurs migrations vers l'amont et vers l'aval. Le barrage du Seujet est depuis longtemps considéré comme la principale barrière migratoire entre le Rhône genevois et le lac Léman. Son échelle à poissons a fait récemment l'objet d'études d'assainissement. Ci-dessous l'état de la situation, le calendrier des futurs travaux ainsi que leurs coûts estimatifs.

Après examen de plusieurs solutions, les SIG ont soumis les mesures d'assainissement à la DGEau et à l'OFEV, qui les ont retenues. Ces mesures sont les suivantes :

- Prolongation du canal collecteur (débit d'attrait) situé au-dessus des groupes qui offrira une voie d'entrée supplémentaire aux poissons. Les travaux seront faits à sec et sont estimés à 100'000.- CHF.
- Augmentation du débit d'attrait qui passe à 4 m³ au lieu des 1,5 m³ actuels. Il faudra installer une pompe en perçant la pile centrale du barrage. Les travaux sont estimés à 600/700'000.- CHF et se feront hors eau également.
- Redimensionnement par élargissement de la passe à poissons dans la structure de la pile centrale. Le débit passera de 100 l/s à 500 l/s. Deux sorties intermédiaires supplémentaires sont prévues pour les périodes où le niveau du lac est bas, ce qui portera au nombre de trois les sorties amont de la passe. Les travaux seront faits hors eau et le budget s'élève à env. 3 millions de CHF.
- L'optimisation de la migration par la passe écluse et par les vannes centrales, notamment en modifiant les appareils permettant leur gestion. Les coûts ne sont pas encore connus.

L'appel d'offre a été lancé début août 2017. Durant l'automne les SIG ont choisi les entreprises qui mèneront le chantier qui se déroulera pendant la **période hivernale de 2018 et durera jusqu'en avril 2019**.

Il est à noter que certaines mesures ont été écartées, par exemple: un ascenseur à poissons ou une nouvelle passe à poissons en rive gauche étant jugées trop onéreuses. L'évaluation des coûts comprend ceux essentiellement imputables au génie civil mais également les coûts d'exploitation.

Il est utile de rappeler que dès sa mise en fonction en 1995, l'échelle à poissons du barrage du Seujet a montré des déficiences importantes. Il aura fallu la mise en oeuvre de la Loi révisée sur la protection des eaux, suite à l'initiative populaire fédérale « Eaux vivantes » de la FSP, pour que ces assainissements deviennent réalité ... **24 ans après !!** On prend déjà rendez-vous pour l'inauguration ?



La migration piscicole entre le Rhône et le Léman sera enfin assainie (photo COREALIS)

GéniLac : la Seymaz va-t-elle rater sa renaissance ?

(CE) Le projet GéniLac, responsable actuellement des énormes travaux sur les rives du Rhône urbain, consiste à tempérer les bâtiments avec l'eau du Léman : des échangeurs de chaleur les réchauffent en hiver, et les refroidissent en été. Pour les bâtiments proches de la Seymaz, deux options sont possibles aujourd'hui :

La première, privilégiée actuellement, consiste à placer les échangeurs de chaleur au bord du Léman. Le circuit d'eau entre les bâtiments et le Léman est donc fermé, et l'eau du lac ne sert qu'à échanger les calories avec cette boucle.

La seconde, au potentiel largement supérieur pour la nature, revient à placer les échangeurs de chaleur à proximité des immeubles et de la Seymaz. Dans ces conditions, l'eau du lac est remontée bien plus haut, et on pourrait donc restituer à cette rivière, quasiment à sec cet été, un débit constant d'une eau fraîche et parfaitement propre! Sans compter qu'une fraction de cette eau pourrait également être mise à disposition des maraîchers de la région.

Pour des raisons incompréhensibles, SIG et l'Etat de Genève semblent fermés à la seconde alternative. La FSPG demandera donc un arbitrage politique sur ce sujet crucial !!!

Et le Rhône ?

Un Rhône sans éclusées, c'est la libération de 25 kilomètres de fleuve, et la possibilité de gérer les débits selon un cycle saisonnier. Donc de recréer des zones inondables pour toute la faune aquatique genevoise. De coucher des rives, de créer des bras latéraux (lônes). D'aménager, pour les citadins qui fuient les canicules, des zones de fraîcheur et d'accès à l'eau pour des baignades sans danger. C'est aussi une bien meilleure connexion, pour la faune aquatique et les poissons, avec le Léman.

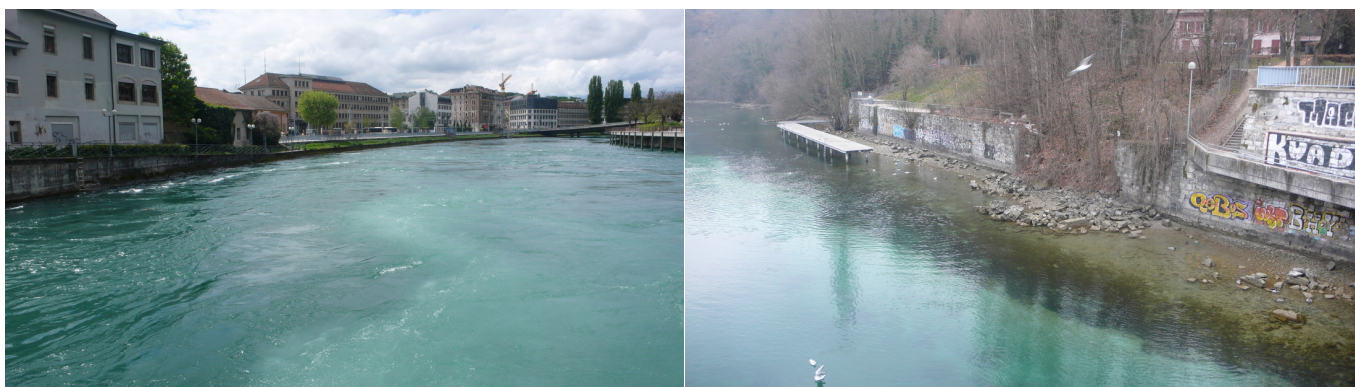
Bref, un Rhône sans éclusées, c'est le Graal, à la fois pour la diversité biologique et les genevois !

Un Rhône sans éclusées est maintenant possible !

Le prix du courant électrique n'a en effet jamais été aussi bas qu'aujourd'hui, et la production de pointe n'apporte, selon nos chiffres, que deux millions par année aux Services Industriels de Genève. Sur le plan purement financier, il y a même fort à parier que les éclusées coûtent plus en salaires et entretien que ce qu'elles rapportent réellement.

Légalement, aucun texte ne s'oppose à la fin des éclusées. Il suffirait à l'administration de changer quelques points règlementaires, ce qui est de sa compétence, pour que la chose soit rendue possible.

La FSPG en est donc convaincue, et elle s'y engagera à fond afin que Rhône genevois ne rate pas sa renaissance !



Ces deux photos (source COREALIS) illustrent bien les effets néfastes des éclusées.

A gauche, une vue de l'aval du barrage lorsqu'il relâche plus de 500 m³ d'eau à la seconde, le courant est très violent et le niveau d'eau frise le bord de la berge en rive gauche; on aperçoit au fond le tablier incliné du pont de Sous-Terre.

A droite, prise depuis le pont de Sous-Terre, la photo montre un secteur situé juste en aval lorsque le débit est 10 fois moindre, à savoir 50 m³/sec. Les berges sont asséchées et le courant très faible. Comme ces variations extrêmes de débit (éclusées) surviennent chaque jour, on imagine bien les effets désastreux sur la faune aquatique.



NOUVELLES DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Journée Suisse de la Pêche 2017

Cette année encore, les sociétés et fédérations cantonales actives ont saisi l'opportunité de la Journée Suisse de la Pêche. Des manifestations ont eu lieu dans toute la Suisse, au cours desquelles les pêcheuses et les pêcheurs ont pu démontrer à la population leur «savoir-faire» et leur contribution au maintien et à la sauvegarde des milieux aquatiques.

Ci-dessous quelques images des deux manifestations qui ont eu lieu à Genève le 26 août, l'une à l'étang de Richelien organisée par la FSPG et l'autre sur le lac Léman mise sur pied par le SLRP. Une journée magnifique pour tous les parents, enfants et accompagnateurs. Rendez-vous est déjà pris pour la 4e édition le **31 août 2019**.



Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.scrasa.ch

***Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à la FSPG ?
Que soit mise sur pied la 25e édition de la Journée Suisse de la Pêche ?***

Sociétés membres :

Amicale TOS-Lémanique
Geneva Street Fishing GSF
L'Hermance

Amicale des Pêcheurs de la Touvière APT
Amicale des Pêcheurs du Lac APL
Club Genevois de Pêche en Mer CGPM

La Loutre (section pêche)
Les Tanneurs
Les Bouvrières

DEMANDE D'ADHESION

(No 79 - Novembre 2017)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:

- Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)
(Votre demande sera transmise au président de la société)
- Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (contribution : min. 30.- par année)
- Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *
- Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)
- Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) * entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

FSPG

AMICALE TOS-Lémanique
AMICALE DE LA TOUVIERE
LES BOUVIERES
GENEVA STREET FISHING
LA LOUTRE
LES TANNEURS
APL - Lac Léman
L'HERMANCE
CLUB GENEVOIS PECHE EN MER

EBENER Christophe
MAZZOLA Maurice
POCHON Emmanuel
FURRER Valentin
BEL Steve
BECK Stéphane
FAVRE Michel
NARGI Michel
MOOSER Nicolas
DOS SANTOS Manuel

christophe.ebener@fspg-ge.ch
maurice.mazzola@bluewin.ch
emmanuel.pochon@bluewin.ch
valentin@fspg-ge.ch
gvastreetfishing@gmail.com
stephane.beck@gva.ch
mfavre@romandie.com
nardif@bluewin.ch
nicolas.mooser@gmail.com
masantos@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch
Site de la Fédération Suisse de Pêche www.sfv-fsp.ch/?L=1